

RFC 2860 : Memorandum of Understanding Concerning the Technical Work of the Internet Assigned Numbers Authority

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 8 octobre 2010

Date de publication du RFC : Juin 2000

<https://www.bortzmeyer.org/2860.html>

Dans le grande désordre qu'est la gouvernance de l'Internet, il y a un aspect crucial qui est souvent oublié, c'est celui de la gestion des registres IANA <<https://www.iana.org/protocols/>>. Les différentes normes de l'Internet, contenues dans les RFC, laissent parfois un certain nombre de paramètres à l'extérieur, dans des registres gérés par l'IANA (cf. RFC 5226¹.) Ainsi, pour ajouter une valeur possible à l'attribut `NAS-port-type` de Radius, il n'est pas nécessaire de modifier le RFC 2865 (section 5.41), il suffit, comme le documente le RFC 3575, d'envoyer une demande qui, après instruction, sera enregistrée dans le registre approprié <<https://www.iana.org/assignments/radius-types/radius-types.xhtml#radius-types-13>>. Mais sur quelle base l'IANA rend t-elle ce service à l'IETF? Dans quelles conditions?

Ce RFC 2860 spécifie ces bases et ces conditions. Le texte original date de 2000 et était un MoU entre l'IETF (bien que celle-ci n'ait pas réellement d'existence juridique) et l'ICANN, l'organisme qui gère la « fonction IANA ». (Il a été publié sur le site de l'ICANN <<https://www.icann.org/en/general/ietf-icann-mou-01mar00.htm>>.) Le RFC est ainsi signé par les signataires du MoU.

Que dit ce texte indigeste rédigé en langage juridique états-unien? D'abord, il précise que l'IANA peut gérer d'autres registres, qui ne sont pas sous contrôle de l'IETF, le plus évident étant bien sûr celui des TLD <<https://www.iana.org/domains/root/db/>> mais la section 4.3 précise que le registre des adresses IP <<https://www.iana.org/numbers/>> est dans le même cas. Les deux registres les plus critiques ne sont donc pas couverts par cet accord.

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc5226.txt>

Ensuite, le MoU pose le principe (section 4) que l'IANA suivra les demandes de l'IETF si celles-ci sont formalisées dans un RFC (quel que soit le statut de ce dernier). Les éventuels désaccords devront être arbitrés par l'IAB.

Et cela coûte combien ? Rien, dit la section 4.5 : l'IANA accepte de remplir cette tâche gratuitement et s'engage à le faire de manière neutre, en ne prenant en compte que des considérations techniques. On peut penser que simplement rentrer des numéros dans une base de données n'est pas un gros travail mais il est quantitativement non négligeable : à la réunion IETF de Chicago, en juillet 2007, le rapport sur l'activité IANA présenté en séance plénière expliquait que, depuis la réunion précédente en mars à Prague, l'IANA avait eu à évaluer 240 "*Internet-Drafts*" (cf. section 4.7, qui décrit cette évaluation), que 84 RFC avaient nécessité une action de sa part (par exemple le RFC 4790), 42 "*media types*" et 90 ports avaient été enregistrés. Or, aucune limite quantitative n'est indiquée dans notre RFC 2860. Au moins en théorie, on pourrait imaginer que l'IETF créer un registre d'un milliard d'entrées, avec un million de changements par jour. Gérer un tel registre écroulerait complètement l'IANA, qui n'a pourtant pas officiellement de moyen de s'y opposer. Heureusement que tout ceci est géré par des gens raisonnables.

Et, surtout, ce travail doit être fait avec rigueur et sérieux, les demandes acceptées avec circonspection (certains registres ont peu de place libre) et les données conservées éternellement. Elles doivent en outre être disponibles publiquement, via le Web (contrairement, par exemple, aux registres de l'UIT; leurs normes sont maintenant accessibles <<https://www.bortzmeyer.org/itu-normes-gratuites.html>> mais leurs registres, non). L'IANA joue donc le rôle d'un notaire ou d'une bibliothèque.

Ce MoU a connu plusieurs mises à jour. La dernière semble dater de janvier 2007 <<https://www.icann.org/en/general/ietf-iana-agreement-v8.htm>> et fixait des SLA, un problème courant car les performances de l'IANA ne sont pas extraordinaires et ont fait l'objet régulièrement de beaucoup de critiques <<http://www.iab.org/documents/docs/2004-09-27-iana-report.html>>.